

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Avis de Parution, Céreq Bref 476

Lundi 29 septembre 2025

## Les toutes premières statistiques sur la formation dans les très petites entreprises dévoilées par le Céreq

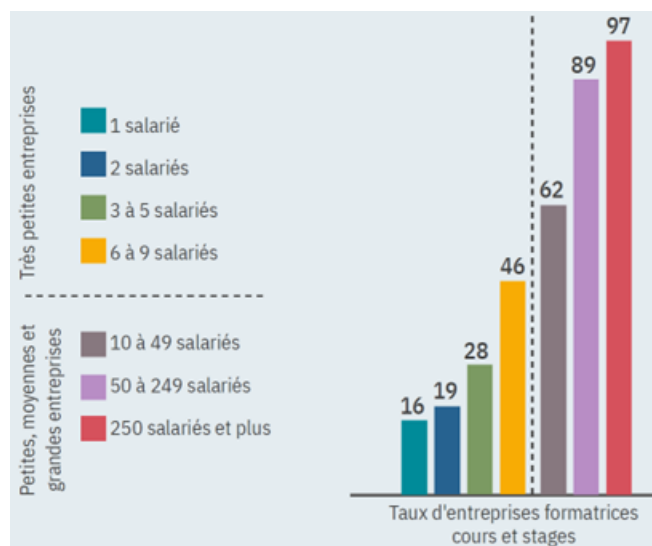
Alors qu'elles représentent 84 % des employeurs du secteur privé et emploient près d'un quart des salariés français, les très petites entreprises (moins de 10 salariés) ne regroupent pourtant que 10 % des salariés formés en France. Une nouvelle étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), basée sur l'Enquête Formation Employeur (EFE), apporte un éclairage inédit sur les pratiques de formation professionnelle de ces structures jusqu'alors absentes des statistiques. Elle révèle les défis propres à ces entreprises dans l'organisation et le financement des actions de formation.

### # Des disparités marquées par la taille et le secteur

Seules 25 % des très petites entreprises (TPE) ont formé au moins un de leurs salariés *via* des cours ou stages en 2021, contre 97 % des entreprises de 250 salariés et plus.

Au sein même des TPE, les disparités sont importantes : le taux passe de 16 % pour les entreprises mono-salarié à 46 % pour celles comptant 6 à 9 salariés, suggérant un seuil critique autour de 6 employés.

Les secteurs d'activité révèlent également des contrastes saisissants. Tandis que les TPE de la finance et de l'immobilier affichent des taux de recours respectifs de 43 % et 35 %, celles de l'agriculture et de l'hébergement-restauration ne sont que de 18 % et 14 %.



Source : Céreq, Dares, France compétences, Enquête Formation Employeur 2021.

### # Des finalités et des contenus similaires aux grandes entreprises

Comme dans les entreprises plus grandes, la formation vise principalement l'adaptation au poste de travail (56 % des TPE formatrices) et la réponse à des obligations réglementaires (33 %), notamment dans les secteurs très normés comme les transports ou la construction.

Les compétences techniques dominent, mais dans certains secteurs, comme la construction ou l'enseignement, les TPE misent aussi sur des compétences transversales, comme le travail en équipe.

### # Quand elles forment, les TPE le font intensivement

Même si elles forment moins en moyenne, les TPE qui s'engagent dans la formation le font plus intensivement que les plus grandes entreprises : elles forment en moyenne 59 % de leurs salariés (contre 41 % dans les entreprises de 10 à 49

salariés) et consacrent 40 heures de formation par stagiaire (contre 27 heures dans les entreprises de 50 salariés et plus). Cette intensité s'explique notamment par la nécessité de répondre aux obligations réglementaires (33 % des TPE formatrices) et d'adapter les salariés à leur poste (56 %), mais aussi par une volonté de fidélisation du personnel dans des secteurs en tension.

#### # L'accompagnement externe, un levier encore sous-exploité

L'étude met en lumière l'importance cruciale de la structuration interne et de l'accompagnement externe. Par exemple, les TPE du secteur financier, qui disposent plus souvent d'une personne dédiée à la formation (32 % contre 15 % en moyenne) et sollicitent davantage leur OPCO (20 % contre 11 %), présentent les meilleurs résultats en matière de formation. Face à ces constats, l'étude souligne l'intérêt de dispositifs comme la Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH), dont le nombre de bénéficiaires a explosé de 1 178 en 2020 à 6 347 en 2021. Ces accompagnements personnalisés permettent aux TPE de structurer leurs pratiques RH et d'identifier leurs besoins en formation.

*"L'absence de recours à la formation peut être interprétée comme le reflet d'un manque de structuration plutôt que d'un manque de besoins", analyse l'auteur Jean-Marie DUBOIS. L'étude plaide pour un accompagnement externe renforcé, notamment via les OPCO, pour aider ces entreprises à identifier leurs besoins en compétences et mettre en œuvre des actions adaptées. Cette problématique revêt une importance particulière dans le contexte de tensions sur le marché de l'emploi et de transformation numérique, où la montée en compétences devient un enjeu pour la compétitivité des entreprises, quelle que soit leur taille.*

#### L'enquête Formation Employeur : un éclairage inédit sur les très petites entreprises

Jean-Marie Dubois  
Céreq Bref n° 476, 2025, 4p.

---

#### Céreq Bref

Céreq Bref 474-475 - [Les dotations volontaires sur les CPF des salariés, entre méconnaissance et usage stratégique](#)

Céreq Bref 473 - [Avoir un rôle de tuteur en entreprise : un travail qui ne va pas de soi](#)

Céreq Bref 472 - [Accompagner les moins qualifiés : d'une vision européenne à ses déclinaisons en France](#)

Céreq Bref 471 - [Mobilité internationale étudiante : un plus pour accéder aux postes de cadres ?](#)

#### Céreq Études

Céreq Études 58 - [Le CAP : entre rôle social et diplôme d'insertion](#)

Céreq Études 57 - [Les trajectoires d'entrée dans la vie active : de la sortie des études jusqu'à 6 ans après](#)

Céreq Études 56 - [Évaluation des effets du PIA sur les campus des métiers et des qualifications – première campagne d'évaluation](#)

Céreq Études 55 - [L'offre de certification et ses évolutions à l'aune des CPC interministérielles](#)

#### Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.

#### Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi. Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)